
IMAAAMI

BASE D'UNITÉ

4580 Av. De Lorimier,
Montréal, QC

Instagram:
[@imaa_aami](#)

Site web:
www.imaa.ca

Alliance des arts médiatiques indépendants

Base d'unité

La Base d'unité affirme la position et l'engagement de l'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI) à respecter des principes d'anti-oppression. Ce document, destiné à ses membres et sa communauté, est un premier effort pour l'AAMI à définir comment elle peut contribuer à développer un secteur plus équitable, robuste, généreux et interconnecté.

L'AAMI est située à Tiohtiá:ke, également connu sous le nom de Mooniyang ou Montréal, terre traditionnelle non cédée de la nation Kanien'kehà:ka/ Mohawk et lieu de rencontre de nombreuses Premières nations, dont les Hurons-Wendat, les Abénaquis et les Anishinaabeg. Le travail et les membres de l'AAMI sont répartis sur le territoire appelé Canada, sur des terres qui font l'objet de traités et d'autres qui sont non cédées. L'AAMI est solidaire des luttes pour la souveraineté autochtone de l'île de la Tortue et d'ailleurs; elle cherche activement à soutenir et honorer ces revendications dans toutes ses activités.

En réclamant davantage de ressources pour l'ensemble des artistes, travailleur·euse·s culturel·le·s et organismes en arts médiatiques, l'AAMI reconnaît aussi l'existence d'oppression systématique dans les communautés artistiques. Ces systèmes excluent ou marginalisent des personnes en raison de leurs capacités, âge, statut économique, genre, nationalité, race, religion ou sexualité entre autres facteurs. Les conséquences de ces discriminations interreliées peuvent notamment se manifester comme une inégalité des chances et des ressources, des demandes de rendement abusives, des exploitations de l'expérience personnelle ou en appropriation culturelle, en harcèlement psychologique ou physique, capacitisme, âgisme, sexisme, cissexisme, racisme, microagression, homophobie, tokénisme et transphobie. Les inégalités systémiques sont exacerbées par des stéréotypes et des biais, qui peuvent inclure les biais d'affinité, d'attribution et de confirmation. Les inégalités systémiques et les biais personnels sont présents à tous les niveaux en arts médiatiques, nous devons les comprendre, les reconnaître et les désamorcer afin d'aller de l'avant en solidarité.

L'AAMI reconnaît que les centres d'artistes autogérés et des collectifs sont des espaces communautaires qui ont été développés comme des alternatives aux systèmes dominants et aux formes institutionnelles de l'art. Historiquement, ce sont les membres de groupes en quête d'équité, inspirés par de nombreux mouvements et communautés, qui ont travaillé à rendre ces espaces plus équitables. Ce travail n'a pas reçu le soutien qu'il méritait, ce qui l'a rendu difficile à maintenir et a conduit à de nombreuses pertes d'élan, pertes d'histoire et à du travail répété inutilement. Conscients que l'AAMI a participé à la perpétuation des systèmes d'oppression, nous nous engageons à lutter contre les inégalités de pouvoir en allouant systématiquement des fonds et des ressources au travail contre l'oppression.

Pour parvenir à une équité substantielle dans le secteur des arts médiatiques, l'AAMI s'efforce d'opérer dans une perspective d'anti-oppression, de justice pour les personnes handicapées et d'antiracisme dans le cadre de tout travail au sein de l'équipe, des membres du conseil d'administration et de l'ensemble de sa communauté.

En opposition à un climat d'austérité, nous travaillons à :

- redéfinir des priorités en matière d'attribution des ressources
- amplifier des voix issues de groupes méritant l'équité
- soutenir la durabilité émotionnelle et écologique
- encourager l'autoréflexion et le respect de nos capacités de travail
- valoriser la stabilité et la sécurité d'emploi comme fondement pour faire évoluer de manière significative notre secteur vers l'équité.

La Base d'unité est une manière de comprendre et d'ancrer le travail de l'AAMI. Elle guidera son conseil d'administration, son équipe et ses membres. Elle informera également la gouvernance de l'organisation, ses opérations et ses activités.

La Base d'unité est un document vivant qui sera revu et mis à jour chaque année. Les membres et la communauté de l'AAMI sont encouragés à collaborer à la Base d'unité en nous partageant leurs suggestions, commentaires et questions par rapport au contenu, la forme, ou le langage du document. Les réactions recueillies seront examinées et discutées tous les trois mois par le Comité pour l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) de l'AAMI*. À l'issue de la période de révision annuelle, le comité EDI examinera et mettra à jour la politique et publiera un compte rendu explicatif des changements apportés.

Date de ratification: 2023-09-08

La Base d'unité a été rédigée par le comité pour l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) de l'AAMI, qui comprend à la fois des membres du personnel, du conseil d'administration et de la communauté (Yun-Jou Chang, Martha Cooley, Eusebio Lopez-Aguilar, Barbora Racevičiūtė, Danielle Wintrip et Leyla Sutherland (précédemment)). Ce document de travail sera mis à jour, précisé et élargi au fur et à mesure que l'organisme avancera dans son travail sur l'équité, la diversité et l'inclusion. L'AAMI est au début de ce processus et cherche à le dépasser : un processus de planification stratégique suivra la publication de ce document et servira de base au travail à long terme de l'organisme.

L'AAMI s'est référée à de nombreuses ressources pour élaborer ce document, y compris la déclaration d'Article. Le comité travaille actuellement à l'élaboration d'une liste de ressources pour fournir un contexte à la Base d'unité.